**Veuillez trouver ci-après : (1) le sujet du devoir, (2) le sujet de l’examen.**

**Sujet du devoir**

**UNIVERSITE PRIVEE DE OUAGADOUGOU** Année académique 2016-2017

**……………………………………………………**

 **UFR/SCIENCES JURIDIQUES POLITIQUES**

 **ET ADMINISTRATIVES**

**DEVOIR DE DROIT DES ASSURANCES**

**Niveau : S5/L3/SJPA**

**Durée : 03h**

**Enseignant : M. A. Hasine SALIA**

1. Après avoir défini le contenu du contrat d’assurance, décrivez les droits et devoirs de chaque personnage de ce contrat.
2. Quel est le principal texte de lois applicable au Burkina-Faso en matière d’accident de la circulation routière? Ce texte est-il aussi applicable dans d’autres pays ? Citez éventuellement ces pays ?
3. Quels caractères doit revêtir le risque dans un contrat d’assurance et pour quelles raisons ?
4. Une personne X est grièvement blessée au cours d’un accident de la circulation routière par un véhicule conduit par Y et assuré auprès d’une compagnie d’assurances dénommée S.
* Quelles sont les conditions à réunir par X pour prétendre à un dédommagement de la part de Y ?
* Quels seront les différents chefs de préjudices éventuellement indemnisables ?
1. L’action publique se poursuit-elle à l’encontre des héritiers et de l’assureur du véhicule responsable après le décès du prévenu auteur d’un accident mortel de la circulation routière ?

**Sujet de l’examen**

**UNIVERSITE PRIVEE DE OUAGADOUGOU** Année académique 2016-2017

**……………………………………………………**

 **UFR/SCIENCES JURIDIQUES POLITIQUES**

 **ET ADMINISTRATIVES**

**EXAMEN DE DROIT DES ASSURANCES**

**Niveau : S5/L3/SJPA**

**Durée : 03h**

**Enseignant : M. A. Hasine SALIA**

1. Le Code CIMA a institué, dans le cadre de la procédure d’indemnisation des victimes d’accidents de la circulation routière, une procédure dite ‘‘transaction’’. Après avoir expliqué ce concept, donnez votre appréciation quant aux délais prévus pour la ‘‘transaction’’.
2. Au cours d’un accident de la circulation routière, Mme LA POISSE est grièvement blessée par un véhicule. Cet accident l’a contrainte à observer un arrêt de travail de trois (3) mois. Le véhicule responsable de l’accident était conduit par M. INCONSCIENT qui n’a pas respecté les feux tricolores car ivre au moment des faits.

Mme LA POISSE vient vous consulter afin d’être éclairée sur l’indemnisation à laquelle elle pourrait prétendre de la part de l’assureur du véhicule de M. INCONSCIENT. Sachant que Mme LA POISSE était salariée de l’entreprise YELKAYE, citez les différents chefs de préjudices et leurs contenus qui pourraient faire l’objet d’une indemnisation de la part de l’assureur de M. INCONSCIENT au profit de Mme LA POISSE.

1. Un car de transport de voyageurs quitte Bobo-Dioulasso à destination de Ouagadougou. Au cours du trajet, suite à un éclatement d’une roue, le car se renverse. Certains passagers du car furent blessés et d’autres dont M. MALCHANCEUX perdirent malheureusement la vie au cours de l’accident. M. MALCHANCEUX était marié et père de trois enfants dont deux enfants mineurs âgés respectivement de 5 et 8 ans et un enfant majeur âgé de 30 ans. M. MALCHANCEUX avait également des frères et sœurs.

Au regard des dispositions du Code CIMA, parmi les héritiers de M. MALCHANCEUX ci-dessus (épouse, enfants mineurs, enfant majeur, frères et sœurs), lesquels pourraient prétendre à une indemnisation de la part de l’assureur du car de transport de voyageurs et pour quels chefs de préjudice ?

**NB : Soyez succincts et précis quant au contenu des différents chefs de préjudice**